

L'info des Centrales Villageoises de l'Ouest Cornouaille

Bulletin N°20
Juin 2024

Au sommaire :

-Edito : L'Assemblée
Générale de CVOC 2024 :
une importance
particulière cette année:
page 1

-La vie de notre SAS :
page 2

-Assemblée Générale de
CVOC le 15 juin prochain :
les résolutions proposées et
les modalités de vote :
Page 3

L'Assemblée Générale de CVOC 2024 : une importance particulière cette année

L'Assemblée générale que nous avons annoncée dans le bulletin précédent et qui se tiendra le Samedi 15 juin prochain, revêt cette année une importance particulière.

Notre vague 1 de toits solaires a déjà injecté **plus de 300 000 kWh** dans le réseau électrique et, ce projet étant désormais sur de bons rails, nous nous sommes déjà tournés vers de nouveaux objectifs. Une seconde vague est en préparation, qui concernera de nouvelles toitures à **Combrit** et à **Saint-Jean-Trolimon**. Mais surtout, la multiplication de nouvelles demandes sur le modèle de l'ACC (**Autoconsommation Collective**) nous oblige à une nouvelle adaptation. En raison des dispositions particulières que requiert l'exploitation de tels projets (notamment constitution d'une **Personne Morale Organisatrice (PMO)**), nos statuts de SAS doivent impérativement évoluer et cette question sera le point fort de la prochaine Assemblée Générale dont la seconde partie prendra la forme d'une AG Extraordinaire.

L'activité de notre SAS se poursuit également au moyen des **commandes groupées de kits photovoltaïques**. Et nous nous réjouissons du franc succès qu'a connu notre réunion publique tenue à la **Communauté d'Agglomération de Concarneau**, laissant présager de nouvelles commandes.

Date de la prochaine
Assemblée Générale
de CVOC :

**Samedi 15 juin
2024 à 9h30**

ouestcornouaille@centralesvillageoises.fr

Ce N°20 donne les indications nécessaires pour participer à la prochaine **Assemblée Générale** de notre Centrale Villageoise (le 15 juin prochain). Pour ceux qui ne pourront pas y assister, rappelons qu'il est possible de participer au vote des résolutions **dès maintenant**, à l'aide d'un sondage en ligne qui ne prend que quelques instants. **C'est ici** (*ne pas oublier de cliquer sur « soumettre » à la fin du sondage*)



<https://framaforms.org/assemblee-generale-mixte-cvoc-du-15-juin-2024-1709547265>

Visiter notre site Web :

[http://www.ouestcornouaille.
centralesvillageoises.fr](http://www.ouestcornouaille.centralesvillageoises.fr)

La vie de notre SAS

Réunion de précommande d'achat groupé de kits photovoltaïques : salle pleine à la Communauté d'agglomération de Concarneau

Le samedi 6 avril dernier, les membres de CVOC ont tenu une réunion publique à la Communauté d'agglomération de Concarneau afin de présenter l'offre d'achat groupé de kits photovoltaïques Solarcoop. Cette présentation a été l'occasion de présenter les composants du kit, les versions spéciales, les techniques de fixation en toiture ainsi que la façon de déterminer la puissance nécessaire.

L'assistance était nombreuse, laissant augurer d'un nombre important de nouvelles commandes à venir...



CVOC a participé à la formation sur l'autoconsommation collective à Quimper



Les membres de CVOC ont participé le 3 mai à une formation organisée par l'Association Nationale des Centrales Villageoises, occasion d'approfondir les principes et les différents types d'ACC, le rôle des différents acteurs (Personne morale organisatrice, producteurs, consommateurs, fournisseurs d'énergie), le périmètre concerné. Ont été également abordées les questions du partage de l'énergie (les différents types de clés de répartition), les aspects liés aux tarifs, aux factures d'énergie, l'impact de l'autoconsommation collective sur les différentes taxes, la valorisation du surplus non auto-consommé.

Beaucoup de choses à digérer pour cette approche nouvelle de la transition énergétique

Notre Centrale Villageoise était présente à la 15ème édition du festival « Si la mer monte » à l'Île-Tudy les 18 et 19 mai derniers

Depuis 14 ans, à l'Île-Tudy dans le Finistère, Effet Mer organise chaque week-end de la Pentecôte, le festival « Si la mer monte... ». Cet événement qui a vocation de divertir et d'informer, accueille des centaines de familles, des résidents du littoral maritime ou non, des curieux ou des spécialistes, ceux qui savent et veulent être acteurs de leur avenir ou ceux qui veulent en savoir plus sur les implications de la montée inéluctable du niveau de la mer.

Invitée par Effet Mer, notre centrale villageoise a tenu un stand à l'Île-Tudy, pour populariser nos activités et faire connaître au public les multiples intérêts du solaire photovoltaïque collectif ou individuel.



Assemblée générale statutaire de CVOC le 15 juin

Pour sa cinquième année d'existence, notre centrale villageoise tient une assemblée générale annuelle mixte (ordinaire et extraordinaire) le 15 juin prochain. Détail sur les résolutions proposées et les modalités du vote.

Les résolutions qui seront soumises au vote des actionnaires :

Pour cette assemblée générale, les participants auront à se prononcer sur les résolutions suivantes :

Partie ordinaire

1. Approbation du rapport d'activité de l'exercice 2023
2. Approbation des comptes annuels de l'exercice 2023 et du rapport de gestion et quitus donné au Conseil de Gestion
3. Approbation de l'affectation du bénéfice de l'exercice 2023 au report à nouveau
4. Prime d'émission
5. Approbation du rapport spécial du Président relatif aux conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce
6. Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Gestion de M. Daniel Fertil pour une durée de deux années
7. Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Gestion de M. Claude Roué pour une durée de deux années
8. Approbation du démarrage de la réalisation du projet d'installation de centrales photovoltaïques sur des toits publics à Combrit et à Saint-Jean-Trolimon (« vague 2 »)

Partie extraordinaire

9. Approbation des modifications des statuts de la Société
10. Délégation de pouvoir au Président de la Société
11. Pouvoirs pour les formalités

On peut voter de suite en cliquant sur ce lien :



<https://framaforms.org/assemblee-generale-mixte-cvoc-du-15-juin-2024-1709547265>

Plusieurs possibilités pour les associés de participer au vote :

1. **Le vote en direct** en participant le jour J à la réunion en présentiel (Maison Liberman, 5 Hent Ty Plouz à 29120- Combrit) ou à la visioconférence sur Zoom. Les coordonnées de l'accès à la session Zoom sont données dans les documents de convocation adressés le 24 mai dernier.

Début de l'AG le 15 juin 2024 à 9h30

Toutefois, pour éviter toute mauvaise surprise lors de la connexion, il est recommandé de voter en anticipation par une des formules suivantes :

2. **Le vote par remplissage du formulaire de sondage.** C'est la formule la plus rapide et la plus directe pour participer. Et c'est possible de suite : pour cela, il suffit d'accéder au formulaire par ce lien :

<https://framaforms.org/assemblee-generale-mixte-cvoc-du-15-juin-2024-1709547265>

Attention, après avoir rempli ce formulaire, bien penser à cliquer sur la case "soumettre", action sans laquelle votre vote ne serait pas enregistré. Une fois celui-ci enregistré, vous pourrez participer à l'AG du 15 juin en toute tranquillité d'esprit, votre suffrage étant déjà pris en compte.

3. **Le vote par envoi du formulaire de vote rempli à cette adresse, par mail :** ouestcornouaille@centralesvillageoises.fr

Parmi les pièces jointes à la convocation qui vous a été adressée le 24 Mai, figure une formule questionnaire de vote. Pour ceux qui choisissent cette formule de vote, le formulaire est à nous retourner rempli. Ne pas omettre de mentionner vos coordonnées (Nom, Prénom) pour permettre l'identification du votant.

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE, ORDINAIRE et EXTRAORDINAIRE, DU 15 JUNE 2024
FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE
Désignation du titulaire des titres
Madame, Monsieur
demeurant
<ul style="list-style-type: none">• Propriétaire d'au moins une action de la société SAS CENTRALES VILLAGEOISES DE L'OUEST CORNOUAILLE ci-dessus désignée, (1)
Ou
<ul style="list-style-type: none">• Représentant personne mineure propriétaire d'au moins une action de la société SAS CENTRALES VILLAGEOISES DE L'OUEST CORNOUAILLE ci-dessus désignée (1)

4. Le vote par envoi postal

Enfin, pour ceux qui veulent privilégier la formule "papier", il est possible d'imprimer le questionnaire mentionné au point 3, de le remplir et de le faire parvenir sous pli cacheté par la poste à l'adresse du siège de CVOC :

CVOC, 11 Hent Perien Bonis, 29120 - COMBRIT (13 juin dernier délai).